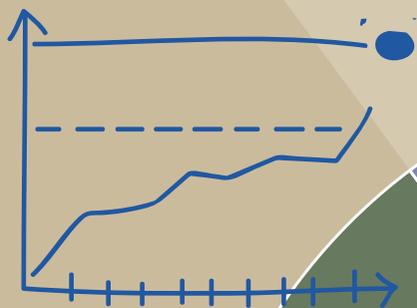


Saint-Egrève

le journal

N° 209
JANVIER 2015



2015 : un budget de transition



Rendez-vous **vendredi 9 janvier à 19h** à l'Espace Robert Fiat

Cérémonie des vœux
aux habitants

www.saint-egreve.fr



édito

Catherine Kamowski
maire de Saint-Egrève

sommaire n°209

L'année 2015 vient de commencer avec son lot d'espoirs, de projets et d'ambitions. Je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous qu'elle voit l'accomplissement de vos vœux les plus chers, qu'elle vous apporte joies et bonheurs au quotidien, réussites professionnelles et satisfactions personnelles.

Tout au long de cette année 2015, la Ville de Saint-Egrève, ses élus et ses agents, vous accompagneront comme nous l'avons toujours fait. Le contexte dans lequel nous agissons est certes incertain, avec son lot d'interrogations sur l'avenir, mais nous bénéficions d'atouts et de moyens qui nous permettent d'envisager l'avenir sereinement, avec sérieux et détermination.

Malgré les baisses des dotations et des aides de l'Etat et de nos autres partenaires institutionnels, malgré les incertitudes liées à la métropolisation, malgré le climat économique morose, nous tenons fermement le cap. Comme nous nous y sommes engagés, la part communale des impôts locaux n'augmentera pas en 2015 ni les années suivantes. Les subventions aux associations sont maintenues à l'identique par rapport aux années précédentes. Les services qui vous sont rendus par la Ville continueront de l'être : nous conservons notre capacité à agir pour le plus grand nombre de Saint-Egrévoises et de Saint-Egrévois.

Ce faisant, nous œuvrons pour l'avenir de nos enfants et de nos petits-enfants tout en préparant notre quotidien pour que Saint-Egrève demeure une ville où il fait bon vivre.

Une nouvelle fois, bonne et heureuse année 2015 à vous tous !

Chaleureusement,
Catherine KAMOWSKI



4-9 | les actualités

Rentrée scolaire
Sobriété énergétique
Travailler avec un handicap
Passage en métropole



| la Ville | 0- | |

Solidarité
Vers un centre social
Population
Connais-toi toi-même



12-15 | Dossier

Finances
2015 : un budget de transition



| les loisirs

Focus
Elsa Dussert
Evénements

Exposition Tielor
Tournoi de l'USSE Judo
Festiatre, 18^e édition

16-19



20 Info pratique
21 Petites annonces
22 Expression politique



www.facebook.com/saint.egrève38120



Dépôt légal : Janvier 2015
Hôtel de Ville, CS 40120- 38521 Saint-Egrève, 04 76 56 53 72
Journal municipal de la Ville de Saint-Egrève tiré à 8 200 exemplaires sur papier recyclé avec encres végétales
Directeur de Publication : Geneviève Ducarre ■ Directeur de la Communication : François Hernandez
Rédaction : Bruno Gimmig, Stéphanie Dellasanta ■ Secrétariat : Elodie Durand
Maquette : service communication ■ Mise en pages : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps
■ Impression : Imprimerie des Eaux-Clares, Echirolles
Régie Publicitaire : Publi-Z, Saint-Martin-d'Hères ■ Distribution : Géo Diffusion, Grenoble.



Ski scolaire, ascenseur vers les sommets



Le ski scolaire : un apprentissage pour tous

C'est parti pour cinq semaines de ski ! Alors que la séquence des fêtes de fin d'année se termine à peine, débute celle des sports d'hiver pour 393 écoliers de Saint-Egrève. En effet, jusqu'aux vacances de février, l'ensemble des classes de CMI et de CM2 des six groupes scolaires publics de la Ville va pouvoir aller glisser sur les pistes de Bois Barbu ou de Méaudre au rythme d'une sortie hebdomadaire. Cette

initiative, encadrée à la fois par les Educateurs Territoriaux en Activités Physiques et Sportives (ETAPS) de la Ville et les enseignants, permet ainsi à 209 enfants de CMI de s'initier au ski de fond tandis que leurs 184 aînés de CM2 sont eux emmenés sur les pistes alpines de Méaudre.

En tout, pas moins de trente sorties sont proposées durant ces cinq semaines de ski, ce qui demande une organisation plu-

tôt fine puisque la Ville doit non seulement gérer les rapports avec les stations, mais aussi les trajets en bus et la gestion du matériel qui, bien évidemment, est fourni à l'ensemble des écoliers afin de leur offrir des conditions d'apprentissage optimales.

Lors de chaque sortie, chaque enfant peut pratiquer entre 3h30 et 3h45 de ski en fonction de la discipline étudiée tandis que pendant la journée, des

enseignements relatifs à l'environnement montagnard leurs sont proposés.

Mécanique bien huilée, le ski scolaire mobilise non seulement les ETAPS de la ville qui bénéficient tous de formations adéquates pour enseigner les sports de neige, mais aussi les professeurs des écoles et même certains parents volontaires qui accompagnent les groupes et assurent les questions logistiques. ■

(48 831 €

KIT SKI : un "kit ski" adapté à chaque enfant est prévu par la Ville. Chaussures, skis, bâtons et casques sont fournis pour que chacun puisse profiter des sorties

C'est pour 2015 le budget consacré par Saint-Egrève aux sorties de ski scolaire.

A noter, cette enveloppe ne prend pas en compte les frais de personnels de la Ville

En route pour l'école

Alors qu'on les voit encore comme des tout-petits, les enfants nés en 2012 sont (presque) prêts pour leur première rentrée des classes. Mais, avant de leur offrir leur premier cartable, il faut, à l'instar des nouveaux arrivants à Saint-Egrève ou de ceux qui changent de groupe scolaire suite à un déménagement, les inscrire à l'école. Pour ce faire, il faut se munir de différents documents dont la liste est disponible sur le www.saint-egreve.fr et se rendre au service scolaire de

la Ville durant les permanences qui se tiennent du 5 janvier au 5 février, le lundi de 13h30 à 18h, le jeudi de 8h30 à 12h et de 16h à 18h ou encore le mercredi 4 février de 13h30 à 17h30. Ensuite, il faut prendre rendez-vous auprès de la direction de l'école concernée afin de procéder à l'admission pédagogique pour laquelle il faut se munir du certificat d'inscription délivré par le service scolaire, du carnet de santé de l'enfant et du livret de famille... ■



Inscription immédiate pour 2015-2016

GPED : le groupe de parents d'enfants différents se réunit le 31 janvier à la MSF de 15h30 à 18h. L'occasion pour les familles d'enfants en situation de handicap de se rencontrer et d'échanger

BREVE DE CASERNE : partant bientôt à la retraite, le lieutenant Philippe Boucard cède sa place au lieutenant Fernand Mesonero à la tête de la caserne de Pompiers de Saint-Egrève

MOINS JETER : le défi "Moins jeter" mis en place par La Métro est toujours à la recherche de foyers volontaires qui peuvent s'inscrire jusqu'au 15 janvier. Toutes les infos sur le site www.moinsjeter.fr

Le périscolaire en bref

Saint-Egrève, forte d'une année d'expérience en matière d'aménagement des nouveaux rythmes périscolaires a pu envisager sereinement la rentrée 2014-2015 et affiner son offre d'accueil périscolaire. Ainsi, dans les six groupes scolaires, de 15h45 à 18h30, 40 agents dont 22 ATSEM assurent quotidiennement le temps libre surveillé proposé jusqu'à 16h30, puis 38 animateurs assurent les ateliers mis en place dans le cadre de l'accueil périscolaire. Une grande majorité des enfants scolarisés est accueillie chaque jour par ces équipes. A noter, le comité de pilotage du PEL (qui regroupe des élus, des



enseignants, des professionnels de l'enfance mais aussi des parents d'élèves) se réunit deux ou trois fois par an pour évaluer et faire évoluer le projet éducatif de ces accueils ! ■

8% En ayant pour objectif de baisser de 8% leur consommation énergétique les participants au défi Familles à énergie positive économisent en moyenne 300€ sur leurs factures annuelles tout en remplissant les objectifs fixés à Kyoto.

Le défi de la sobriété énergétique

Quand ils ont eu vent du défi lancé par la région Rhône Alpes et l'AGEDEN, Jessica Roux et Fabien Raugi n'ont pas hésité avant de le relever. "L'initiative familles à énergie positive nous a semblé amusante, alors nous nous sommes inscrits sur le site en novembre dernier et depuis décembre nous avons commencé à comparer nos consommations énergétiques avec celles de l'an dernier. On n'a pas pour but de changer radicalement notre mode de vie. On fait juste un peu plus attention au quotidien en appliquant des trucs simples pour voir si l'on peut diminuer nos factures". Car comme tous les participants, le couple a fait le pari de diminuer de 8% ses consommations énergétiques. Sensible aux questions environnementales, adepte des modes de transports alternatifs à l'automobile, le jeune couple est installé depuis trois ans dans sa douillette maison saint-égrévoise de 100 m². "On a la chance



Jessica Roux dans son salon

d'avoir une maison spacieuse et de beaux volumes. Mais on trouvait qu'on avait parfois un peu frais, qu'on perdait de l'énergie. Alors, on s'est mis à faire plus attention, on a revu nos habitudes", explique Jessica Roux. "En nous inscrivant sur le site du défi on a répondu au quizz ludique et les questions nous

ont aiguillé vers de petites actions comme enlever la poussière des ampoules ou fermer les volets pour conserver la chaleur...". Pour l'instant, le défi commence tout juste mais Jessica, qui s'apprête à rencontrer prochainement les autres familles de l'équipe grenobloise à laquelle elle est

rattachée, est confiante puisque "on ne s'est pas fixé d'objectif. On veut juste réduire notre consommation sans changer notre façon de vivre" continue la jeune femme qui confie que "s'il nous arrive le soir de nous éclairer à la bougie pour jouer aux cartes c'est uniquement pour l'ambiance"... ■

Travailler avec un handicap



Georges Abecassis se rend au travail "avec un vrai plaisir"

Georges Abecassis a connu plusieurs vies. Malgré un premier accident en 1989 qui l'a cloué dans un fauteuil roulant pendant six mois et qui a nécessité plusieurs opérations pour qu'il retrouve l'usage de ses jambes, l'homme a réussi à mener une première vie professionnelle dans le monde du contrôle technique automobile. Mais après un deuxième accident du travail qui l'emmène à nouveau huit fois de suite sur la table d'opération, il cesse toute activité professionnelle pendant dix ans.

"Dix ans sans vie sociale, c'est une perte de repère complète" résume-t-il. Mais "au bout d'un moment on se dit qu'il faut se mettre un coup de pied aux fesses. Comme je m'intéressais aux microtechnologies, j'ai décidé de suivre une formation diplômante au GRETA pour laquelle on me demandait deux mois de stage en entreprise". Après avoir prospecté tous azimuts,

Georges Abecassis reçoit une réponse positive d'e2v, la société saint-égrévoise de micro-électronique. "Après mon stage, j'y suis resté 18 mois en tant qu'intérimaire. Puis, j'y ai été recruté via le Groupement d'employeurs travailleurs handicapés, qui me met à disposition de e2v". Pour son intégration tout s'est fait simplement avec un petit travail sur l'ergonomie du poste de travail. Un siège assis-debout et un rehausseur de pieds assurent une bonne position au niveau de l'ordinateur et Georges Abecassis se sent parfaitement bien au travail.

Il s'est naturellement adapté à son environnement professionnel et outre les formations internes qu'il suit pour devenir plus polyvalent à l'atelier finitions, Georges s'implique dans la vie de sa société et a même accompagné certains collègues dans une démarche de reconnaissance de leur handicap. ■

(20) A partir de 20 salariés, tout employeur du secteur privé et tout établissement public à caractère industriel et commercial doit employer au moins 6 % de travailleurs en situation de handicap.

Assurer l'emploi pour tous !

La MEEN accompagne aussi bien les demandeurs d'emploi que les employeurs dans leurs démarches relatives au handicap en entreprise. "Nous intervenons surtout pour aider les personnes dans leur parcours pour faire reconnaître leur handicap et les entreprises sur l'éventuelle adaptation des postes de travail", explique Stéphanie Scherer chargée des relations entreprises à la MEEN qui tra-

vaille avec les infirmiers du Pops (point précarité santé) et Cap emploi, des structures spécialisées dans l'accompagnement du travailleur handicapé. Celle-ci souligne d'ailleurs qu'un Espace Entreprises "le Handicap et le Travail organisé" a été proposé par la MEEN le 1^{er} octobre dernier et qu'en matière de recrutement que "ce n'est pas le handicap qui compte, ce sont les compétences de la personne". ■



Zapping du mois

DÉCEMBRE

Mercredi
3



A cheval sur les bonnes pratiques !

Dominique Gallien de l'association Atout Trait et sa jument Quiétude sont venus donner un coup de main aux membres du jardin partagé installé sur les terrains du centre hospitalier. Les deux invités ont en effet permis de labourer le site et de le préparer pour l'hiver. Pour l'occasion, les jardiniers, qu'ils soient patient de l'hôpital, membre de l'association VELPH, ou utilisateur de la MSF ont à l'instar d'Evelyne Joyaud, adjointe en charge des solidarités, pu s'essayer au travail paysan en s'arrimant à la charrue de Quiétude.

Zapping du mois

DÉCEMBRE

Jeudi

11



Lombricomposteurs !

Des lombrics dans la cuisine ? Quelle idée ! Pourtant, avec la Métro et l'association Trièves Compostage et Environnement, la Ville a proposé une soirée dédiée au lombricompostage, un style de compostage faisant appel à l'aide de vers de terre dans des équipements spécialement destinés à être utilisés en intérieur. Une petite vingtaine de personnes avaient répondu à l'invitation afin de découvrir cette solution pour réduire ses déchets et certains sont même repartis avec des lombricomposteurs vendus par La Métro à un prix défiant toute concurrence.

Particules fines



L'utilisation d'un poêle à bois labellisé Flamme verte 5 étoiles préserve l'environnement des particules fines

Le bois est souvent considéré comme une énergie renouvelable capable de fournir une solution de chauffage respectueuse de l'environnement. Oui et non. En effet, si l'utilisation du bois de chauffage ne relâche dans l'atmosphère que le gaz carbonique capturé par l'arbre durant sa croissance, ce qui est plutôt une bonne nouvelle au niveau du changement climatique, elle libère en revanche de très nombreuses particules fines dans l'air des villes et contribue à aggraver les épisodes de pic de pollution. C'est cette ambivalence que La Ville avec l'ALEC et Air Rhône-Alpes ont décidé de présenter aux Saint-Egrévois le 15 janvier prochain à l'occasion d'une conférence "(Re)concilier chauffage au bois et qualité de l'air" organisée à

la Maison des Solidarités et des Familles à 18h30. D'après Camille Rieux, animateur de la soirée et surtout ingénieur en chef sur le projet de modélisation du fonctionnement atmosphérique de l'agglomération, les logements chauffés au bois émettraient 45% des particules fines, bien plus que les voitures qui ne seraient responsables que de 24% de ces rejets. En hiver, dans la région Rhône-Alpes, 70 % des pics de pollution sont liées aux particules fines et donc au chauffage au bois... La soirée proposée le 15 janvier est donc l'occasion de faire un point sur cette question, de passer en revue les différents appareils de chauffage au bois mais aussi de détailler les bonnes pratiques et les bons gestes pour réduire simplement les émissions de particules fines. Films, quizz émailleront cette soirée qui se veut ludique et informative. ■



Conciliation 2.0

En cas de situation grippée entre voisins, pas la peine de se précipiter devant un juge pour s'engager dans une lourde procédure. Le conciliateur de justice est un interlocuteur privilégié plus à même de régler la plupart des conflits. Edouard Tournier tient chaque mois une permanence en mairie. Pour bénéficier gratuitement de ce service, il suffit de prendre rendez vous avec lui au 04 76 56 53 00. Volontaire et bénévole, impartial et discret, le conciliateur est désormais aussi disponible sur Internet www.conciliateurs.fr. Un site à visiter sans modération ! ■

EXEMPLAIRE : le jeudi 4 décembre, Saint-Egrève a été conviée au colloque "les agenda 21 de demain" organisé par le ministère du développement durable à la Cité internationale à Paris. Cette rencontre nationale rassemblait environ 250 collectivités à la pointe du développement durable

(25 000

C'est le nombre estimé de foyers utilisant des systèmes de chauffage au bois dans l'agglomération.

(10⁻⁶

les particules fines sont les particules dont la taille est inférieure à 10 microns, soit 10⁻⁶m. Elles sont suffisamment petites pour venir se loger dans les alvéoles pulmonaires et peuvent être à terme cancérigènes.

ANTI-CORBEAUX : des poubelles en béton viennent d'être installées dans le parc de Fiancey par le Centre technique municipal. Contrairement aux anciens équipements, elles devraient empêcher les corbeaux de venir y fouiner et répandre les déchets au sol

ENTREES DU PARC : le centre technique municipal travaille à la réfection esthétique des entrées du parc de Fiancey qui cet été avait été aménagées de manière provisoire afin d'empêcher l'accès illégal du site aux gens du voyage

Gestion forestière

La Métro réalise à partir de la mi-janvier, une opération de gestion forestière sur les pentes du Néron. Cette opération, qui nécessite la coupe d'arbres, a pour objet de permettre de lutter de manière naturelle contre les risques de chutes de pierres. Deux secteurs, Champy et Fiancey, sont concernés par ces interventions dont le coût global est estimé à 13 000€.

RALENTISSEURS : deux ralentisseurs de la Pinéa doivent être repris par la Ville afin d'être mis aux normes

Restitution Réglable à la Roselière



Des élus du CME à la découverte de l'écosystème de la Roselière

Pardon ? Restitution réglable ? Mais qu'est-ce que c'est que ce machin ? Et qu'est-ce que cela vient faire à la Roselière ? Pas de panique, derrière ce terme pas particulièrement explicite se cache un ouvrage qui doit être installé dans les semaines à venir sur l'étang. Il s'agit tout bonnement d'un système de vannes qui permettront de réguler finement le niveau d'eau du site afin d'en faciliter l'entretien. Ce chantier de 11 000€ s'inscrit dans le cadre de la notice de gestion de l'espace naturel sensible de Rochepleine. ■

Tram E : la dernière ligne droite



Depuis la mi-décembre, toute la circulation le long de l'axe du (futur) tramway est dans sa configuration définitive à savoir une voie dédiée à la circulation des automobiles, des piétons et des cycles de part et d'autre de la plateforme. Le chantier peut donc se concentrer actuellement sur la pose des rails. En effet, après la mairie et le Pont de Vence, les rails arrivent, depuis quelques semaines, sur

trois autres secteurs de la ville : Rochepleine, Moutonnées et les Charmettes ! Sauf cas exceptionnel, la pose des rails aux différents carrefours de la RD 1075 se fait en plusieurs phases afin de maintenir tous les mouvements tournants. Une déviation peut être mise en place avec une signalétique pour accompagner les déplacements. Les équipes du SMTC peuvent désormais se concentrer sur

la réalisation des carrefours à feux, l'installation des poteaux des lignes aériennes de contact (LAC, les câbles qui alimentent le tram). La mise en place des pelouses a aussi commencé par endroits comme dans la descente des Bonnais et le mobilier et les mats d'éclairage public devraient très prochainement être terminés. Outre les rails, c'est l'installation à venir des stations de la ligne E qui de-

(40 c'est le nombre de places de stationnement aménagées le long de l'avenue de la Monta par le SMTC qui a aussi légèrement déplacé l'arrêt de bus côté parc de Vence et créé un trottoir en bas de l'avenue côté Vence.

vraient marquer l'avancement du projet dans les semaines à venir. Pour mémoire, dans un premier temps seules cinq des six stations seront mises en service car un problème foncier a reporté la création de celle des Bonnais qui ne pourra pas être réalisée pour l'inauguration du tronçon nord de la cinquième ligne de tram de l'agglomération. ■

Agir local, penser... Métropole



Les conseils des habitants ont souhaité être informés de la question du passage en métropole pour travailler sur le sujet. Ainsi, à la mi-janvier, les élus de la Ville à La Métro ainsi que les services concernés vont rencontrer les membres de ces trois instances participatives afin de leur proposer dans un premier temps une information détaillée sur ce dossier pour que chacun ait en tête les enjeux, les implications et les transformations qui vont découler de cette "métropolisation".

Le but n'est évidemment pas de refaire la Métropole dans son ensemble, mais plus de donner aux membres des Conseils des habitants la possibilité de travailler sur la place de ces derniers dans la relation à mettre en œuvre entre la Métropole, ses habitants et ses usagers. Preuve que cette question est particulièrement pertinente dans le contexte actuel, c'est que les élus de La Métro travaillent actuellement



La réunion plénière du Conseil des habitants le 1er décembre dernier

sur une délibération-cadre relative à la participation des habitants au sein du territoire de la région grenobloise où tout est aujourd'hui à construire au niveau du rapport à l'utilisateur. Durant le trimestre à venir, parallèlement à cette réflexion, les Conseils des habitants doivent aussi réfléchir au suivi dans le temps du dispositif "Notre

quartier, parlons-en !". A noter, les Conseils des habitants sont actuellement en phase de renouvellement. Suite à une campagne de recrutement durant laquelle de nouveaux venus se sont volontairement inscrits ou ont été tirés au sort, les effectifs de l'instance se sont renouvelés à hauteur de 50%. Bien évidem-

ment, la porte est toujours ouverte aux bonnes volontés qui souhaiteraient rejoindre ces citoyens engagés ! ■

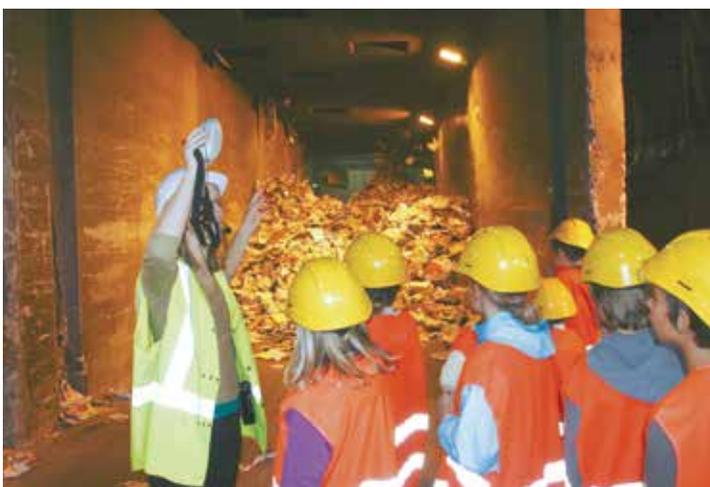
Le Maire, Catherine Kamowski a invité Christophe Ferrari, président de La Métro à présenter la métropolisation lors du Conseil municipal du 4 février prochain.

60 A l'heure où nous écrivons ces lignes, soixante Saint-Egrévois ont déjà rejoint les trois Conseils des habitants.

DEPLACEMENTS : attention, à compter du 5 janvier, les horaires des lignes express transisère sont modifiés. De plus, si l'express 1, Voiron-Grenoble Lumbin, qui dessert San Marino Barrage reste la même, l'express 3 Le Champ-près-Froges-Grenoble devient la nouvelle Express 2 Le-Champ-Près-Froges-Grenoble-Voreppe qui dessert Cap 38 et San Marino Barrage.



Et La Métro devient Métropole



Des élus du CME visitant Athanor, le centre de tri des déchets de La Métro (archives)

Et voilà, c'est fait. Après des mois de travail et de négociations entre les 49 communes de la communauté d'agglomération à laquelle appartient Saint-Egrève, l'Établissement Public Intercommunal de Coopération est devenu la onzième métropole de France. Plus grande, plus forte, plus compétente... En un mot mieux armée pour faire face à l'avenir, cette collectivité nouvelle est effective depuis le 1^{er} janvier dernier. Voirie, économie, tourisme, eau potable, Plan local d'urbanisme intercom-

munal viennent s'ajouter aux compétences "historiques" de La Métro telles que les eaux usées, la collecte des ordures ménagères et le traitement des déchets... Pour que cette transition se fasse en douceur et que la continuité du service public soit assurée, des conventions ont été passées entre l'instance intercommunale et chacune des villes qui la composent. Votées lors du Conseil municipal de décembre, les délibérations concernant ces conventions sont disponibles sur le site www.saint-egreve.fr. ■

Solidarité

Vers un Centre Social

Evoquée dans les colonnes de "Saint-Egrève le journal" de novembre dernier, l'évolution engagée de la Maison des Solidarités et des Familles en centre social commence dès ce mois janvier. Explications.

Le début de l'année s'annonce plutôt chargé pour Evelyne Joyaud, adjointe déléguée aux solidarités entre tous les âges de la vie et Corinne Meunier, vice-présidente du CCAS. En effet, celles-ci s'impliquent pour accompagner l'évolution de la Maison des Solidarités et des Familles en Centre Social. Annoncée aux associations partenaires installées rue de la Gare depuis 2010, cette transformation qui doit à terme permettre d'élargir le champ d'action de la MSF commence dès ce mois de janvier. En effet, le CCAS et la coordination de la MSF vont dès le début du mois aller à la rencontre des habitants dans différents lieux de Saint-Egrève afin d'inviter les habitants à s'exprimer sur leurs attentes et autres aspirations en matière de vie sociale.

Un forum

Le 24 janvier, est organisé à la MSF un forum pour donner la parole aux habitants, entendre leurs ressentis de parents, de citoyens... Les participants sont invités à s'exprimer sur ce qui fonctionne et ce qui pourrait être proposé afin de répondre



Le 24 janvier : "construisons ensemble le Centre Social"

à leurs besoins. Ce rendez-vous ouvert aussi bien aux habitants qu'aux associations et aux professionnels, doit permettre d'esquisser un projet en phase avec les besoins réels du territoire. "L'idée est ici de permettre à chacun d'apporter un peu d'eau au moulin de la solidarité locale quelque soit sa situation", précise Corinne Meunier. Il s'agit de favoriser la concrétisation des projets solidaires originaux comme ce fut le cas lors du dernier forum social qui avait en 2013 lancé le Repair café et permis l'arrivée d'une antenne locale des Petits frères des pauvres. "Le projet MSF lancé en 2010 poursuit son développement en faveur de la qualité de la vie sociale. Son évolution en centre social est l'occasion d'associer les habitants à ce projet, de plus

cela permettra d'améliorer les conditions d'accueil des habitants avec le soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère" explique Evelyne Joyaud. Le travail participatif autour des grands axes définis lors de ce forum continuera bien évidemment pendant plusieurs mois et un rendez-vous de restitution synthétisera tout cela le 30 mai prochain.

Un Centre Social ?

"Un Centre Social, c'est du sur-mesure pour un territoire. C'est pour cela qu'on ne peut pas faire à Saint-Egrève un copier-coller d'un projet développé sur un autre secteur", explique-t-on au CCAS avant de rappeler que cette démarche, en lien avec la politique familiale de la CAF, a pour objectif de développer un équipement ouvert à l'ensemble des habitants. Celui-

ci offre accueil, animations, activités et services à finalité sociale et éducative. Lieu d'animation à vocation familiale et pluri-générationnelle, il favorise l'échange et le développement des liens sociaux. C'est aussi un lieu d'animation de la vie sociale où l'on prend en compte l'expression des besoins et des initiatives des usagers et des habitants et où est favorisé le développement de la vie associative. Le Centre Social devrait être officiellement mis en place le 1^{er} janvier 2016 ! ■

En savoir + :

Le forum du 24 janvier se déroule en salle Safran de la MSF de 9h30 à 12h30. Les débats seront suivis d'un buffet convivial.

LA CLAIRIERE : à partir du vendredi 9 janvier, "La Clairière" le lieu d'accueil enfant-parent accueille les familles saint-égrévoise dans les locaux de la Maison des Solidarités et des Familles. Un déménagement qui préfigure l'évolution de la MSF vers un Centre social.

Supplément

Désormais chaque numéro du mensuel municipal sera accompagné d'un supplément dont la parution décalée permettra non seulement de couvrir l'actualité du mois, mais aussi de proposer un éclairage sur un dossier communal.

Population

Connais-toi toi-même

La campagne 2015 de recensement se déroule actuellement. Concernant une partie des Saint-Egrévois, elle permet de mettre à jour les données démographiques relatives à la ville et est l'occasion de mieux se connaître.

C'est pour avoir une connaissance la plus fine possible du territoire que chaque année à Saint-Egrève, comme dans toutes les villes de plus de 10 000 habitants, est organisé un recensement partiel de la population.

Du 15 janvier au 21 février, deux agents missionnés par le service population de la Commune vont donc se rendre dans près de 500 foyers afin de leur soumettre un questionnaire qui sera ensuite transféré à l'INSEE. Grâce à ce travail, l'Institut National de Statistiques et d'Etudes Economiques remet donc régulièrement à jour les données relatives à Saint-Egrève, et à environ 36 000 autres communes.

Or il faut savoir que la structure de la population d'une ville est déterminante pour la vie de la collectivité puisque c'est notamment en fonction des populations que sont distribuées les dotations publiques, qu'est

fixé le nombre de conseillers municipaux...

La ville en chiffres

La dernière actualisation des chiffres de l'INSEE indique que les 16 521 Saint-Egrévois se répartissent dans 6 566 ménages. 93,7% des 11 277 logements sont occupés au titre de la résidence principale et, preuve de leur attachement à la commune, 66,2% des ménages sont propriétaires de leur logement. 69% des actifs de la ville ont un emploi et 5,7% de la population active est au chômage, une proportion qui reste bien en deçà de la moyenne nationale. A noter, chaque année les foyers Saint-Egrévois déclarent en moyenne 30 190€ de revenus net. Si la majorité des Saint-Egrévois travaillent dans une autre commune, 1810 d'entre eux ont la chance de travailler dans la ville. Tous ces chiffres et bien d'autres sont disponibles sur www.insee.fr ■

7 850
des Saint-Egrévois
de plus de 15 ans
sont des hommes

8 197
des Saint-Egrévois
de plus de 15 ans
sont des femmes

21 % sont titulaires
d'un diplôme de
l'enseignement
supérieur long

18,1% sont titulaires
d'un diplôme de
l'enseignement
supérieur court

17,3% sont titulaires
d'un baccalauréat
ou d'un brevet
professionnel

6 407 ménages
saint-égrévois
vivent en
appartement

4 840 ménages
saint-égrévois
vivent en maison

PRATIQUE : les deux agents recenseurs employés par la ville sont munis d'une carte professionnelle. Leur visite est systématiquement annoncée par le biais d'un courrier officiel.

(2,4) C'est en moyenne le nombre de Saint-Egrévois qui cohabitent dans un même logement.

Vœux aux habitants



Le 9 janvier à 19h, le Maire et les élus du Conseil Municipal donnent rendez-vous à tous les Saint-Egrévois pour la traditionnelle cérémonie des vœux aux habitants organisée à l'Espace Robert Fiat. Pour animer la soirée, qui est l'occasion de faire un point sur les douze mois à venir avec le maire Catherine Kamowski, un trio de jazz composé de Pascal Perrier, Jean-Pierre Comparato et Fabrice Bon a été convié à interpréter des standards de jazz et des chansons françaises. Parfait pour créer une ambiance "lounge" propice à ce moment d'échanges et de convivialité. ■

Elections à l'horizon

Les premières élections départementales françaises auront lieu cette année les 22 et 29 mars. Ce scrutin a pour objet de renouveler l'intégralité des conseils élus siégeant aux conseils départementaux. Désormais en accord avec la loi du 17 mai 2013, les "élections départementales" et les "conseils départementaux" remplacent les "élections cantonales" et les "conseils généraux". Le mode de scrutin est modifié et permet un renouvellement intégral des conseils pour un mandat de six ans. Les électeurs sont appelés à voter pour des binômes de conseillers départementaux constitués d'une femme et d'un homme. Le département de l'Isère passe de 58 à 29 cantons qui regroupent en moyenne 41 600 habitants. Un tel redécoupage permet non seulement de corriger les inégalités démographiques mais aussi d'instaurer la parité homme-femme au sein de l'assemblée départementale.

30 396 655 €

C'est le budget global de la Ville pour 2015. Il sert à financer les dépenses d'investissement et de fonctionnement qui se répartissent en fonction de la politique municipale.

23 729 610 €

C'est le budget général de fonctionnement de Saint-Egrève. Il correspond aux dépenses courantes de la Ville (chauffage et éclairage des bâtiments publics, salaires des personnels, subventions au CCAS, à la Maison du Lac, aux associations...). Ce sont les "dépenses d'exploitation".

6 667 045 €

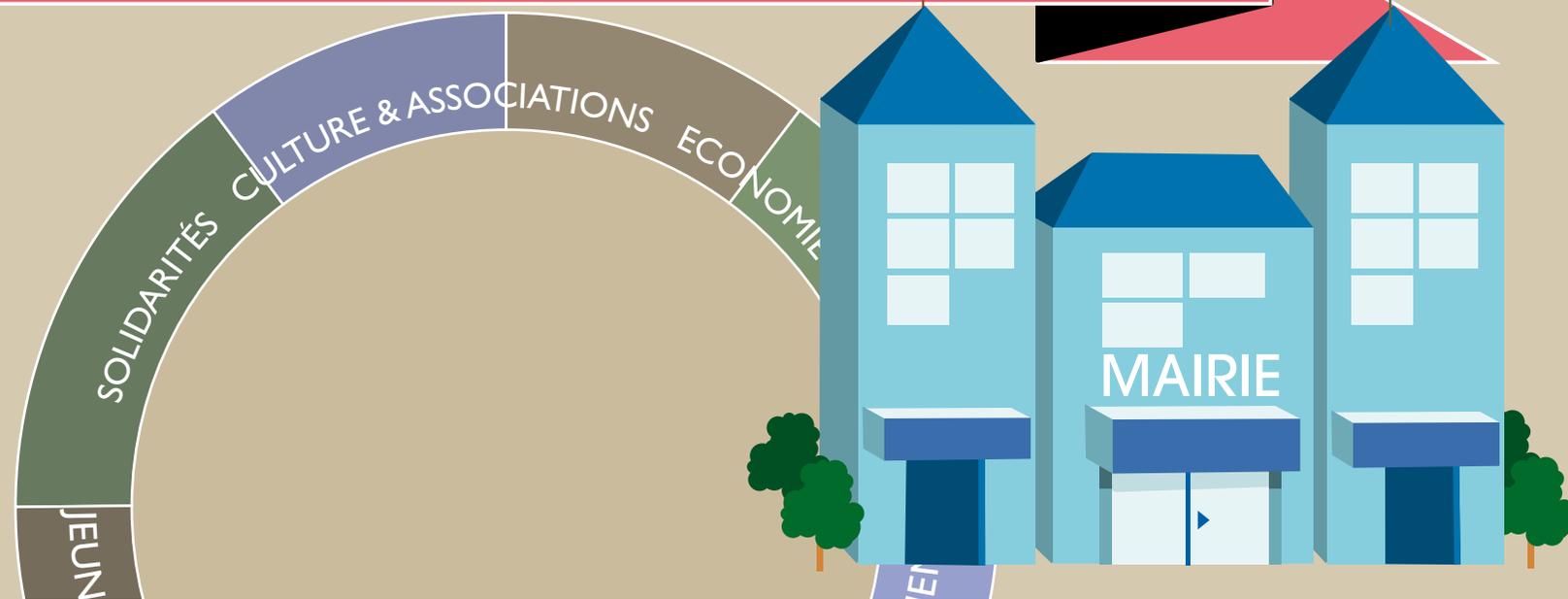
C'est le budget général d'investissement de la Ville. Il permet de financer les achats de biens, la réalisation d'études, ainsi que l'entretien et la création des bâtiments et autres infrastructures municipales.

Retardé dans bon nombre de collectivités, le vote du budget prévisionnel de Saint-Egrève a pour sa part été maintenu et les prévisions financières qui rythmeront 2015 ont été adoptées lors du Conseil Municipal du 17 décembre. Prenant en compte les caractéristiques de la Ville, les attentes et les besoins des Saint-Egrévois, les projets municipaux ainsi que les contraintes liées à l'économie locale et nationale, le budget permet à tous de se projeter dans le futur et d'avoir une vision claire de l'action municipale et des moyens qui sont mobilisés pour mettre en œuvre les missions et les projets de la Ville.

Petit voyage à travers les chiffres qui vont marquer Saint-Egrève en 2015.



: un budget de transition



Baisse des dotations de l'Etat et des compensations fiscales de la Métro, processus de l'évolution de celle-ci en métropole, crise économique... Les contraintes et autres incertitudes financières relatives aux douze mois à venir ont incité bon nombre de communes à repousser le vote de leur budget prévisionnel au premier trimestre 2015. Mais comme l'a rappelé le Maire Catherine Kamowski, à Saint-Egrève la situation financière est saine et le flou dans lequel peuvent baigner certains n'empêche pas la municipalité de se mettre en ordre de marche pour planifier les actions municipales à venir dès maintenant. Et c'est donc assez sereinement que le vote du budget s'est déroulé en décembre, comme le veut la pratique locale. Ce document prévisionnel annonce clairement quelles sont les ressources de la Ville, quelle sera son action et combien cela va coûter. Dans ce cadre, tout ce dont demain sera fait est recensé. Présenté par Evelyne Cassanelli, adjointe en charge des Finances,

il apparaît que le "budget primitif présenté pour l'année 2015 est un budget de transition" qui doit bien évidemment tenir compte des restrictions et autres incertitudes liées à l'actualité et notamment aux transferts de compétences (et donc de personnels et de charges de personnels) vers la métropole qui est officiellement née au 1^{er} janvier mais qui marque aussi le début d'un nouveau mandat pour la commune. Dans la continuité de la gestion du mandat précédent, qui a maintes fois été saluée par le magazine Challenges, c'est donc un budget raisonnable et raisonné qui a été présenté aux Saint-Egrévois. Il prévoit ainsi un maintien d'un faible taux d'endettement, la maîtrise des coûts de fonctionnement et même un budget de six millions d'euros consacré à l'investissement. Il parvient même, pour l'année à venir, à absorber le choc annoncé de la baisse des dotations extérieures qui entraîne une diminution des recettes de la Ville. En effet, alors que sa dotation

globale de fonctionnement est amputée de 471 633€ rien que pour l'année et ne s'élève plus qu'à 1 150 000€, Saint-Egrève a la capacité de s'organiser afin de supporter en 2015 cette baisse de ses recettes sans avoir pour autant à la répercuter sur les impôts locaux, dont la part communale n'augmente pas. Un effort d'économie de 5% a été demandé à l'ensemble des services municipaux afin de se préparer à anticiper les difficultés à venir. Dans la double page suivante, une infographie résume en quelques chiffres les grands volumes financiers consacrés au fonctionnement de Saint-Egrève. D'où vient l'argent ? A quoi est-il destiné ? Comment est-il réparti ? Toutes les réponses à ces questions sont proposées de manière schématique. Mais bien évidemment, pour qui veut se plonger plus précisément dans ces chiffres, il est possible de consulter en détail la présentation disponible sur le site de la Ville. ■

L'INVESTISSEMENT EN SUPPLÉMENT !

Bien que les contraintes extérieures soient fortes, le budget municipal pour l'année 2015 reste un budget que l'on peut qualifier de dynamique. En effet, outre les différents coûts liés au fonctionnement de la collectivité et des services mis à disposition du public, il prévoit tout de même de consacrer plus de 6 millions d'euros à l'investissement. Entretien du patrimoine bâti et naturel de la ville, achat de matériel, constructions d'équipements publics... Ces investissements variés seront d'ailleurs détaillés dans le nouveau Supplément au magazine municipal à paraître dans le courant du mois de janvier. Ce Supplément, qui fera la part belle aux délibérations marquantes des conseils municipaux récents proposera aussi un agenda détaillé des manifestations à venir. A découvrir très prochainement dans vos boîtes aux lettres !



- 36% Impôts & taxes
- 35% Compensations fiscales
- 4,5% Dotations de l'Etat
- 23% Recettes liées aux services rendus
- 1,5% Divers

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Baisse
des ressources de la Ville en 2015

11 milliards d'€

C'est l'effort d'économie demandé par l'Etat aux collectivités locales pour les 3 années à venir dans le cadre du plan national d'économies de 50 milliards d'euros. Ce qui se traduit pour la Ville par :

- ➔ - 471 633 € de dotations globales de fonctionnement de l'Etat chaque année jusqu'en 2017
- ➔ - 60 000 € de dotation de solidarité communautaire chaque année jusqu'en 2017
- ➔ - 7,44% en tout, le total des compensations baissent de 529 665 € sur un an

Le saviez-vous : à l'horizon 2017, la baisse des dotations de l'Etat représentera plus de 1 800 000€ de pertes de recettes pour la Ville. C'est l'équivalent du financement annuel de toute la politique culturelle (bibliothèques, L'Unisson, La Vence Scène) ou de toute la politique de solidarité (CCAS et Petite enfance).

EDUCATION

4 300 000 € pour la politique de la vie éducative

58%

du budget éducation est consacré à des "dépenses facultatives" (activités périscolaires, transport périscolaire...)

42%

du budget éducation est consacré à des "dépenses obligatoires" (fonctionnement des classes, matériel scolaire, médicaux...).

E FONCTIONNEMENT
729 610 €



SOLIDARITÉS

848 000 €

de subventions au Centre Communal d'Action Social

791 780 €

de subventions directes aux associations (+ 589 979 € d'aides indirectes comme les frais de chauffage et d'éclairage des salles prêtées gracieusement)

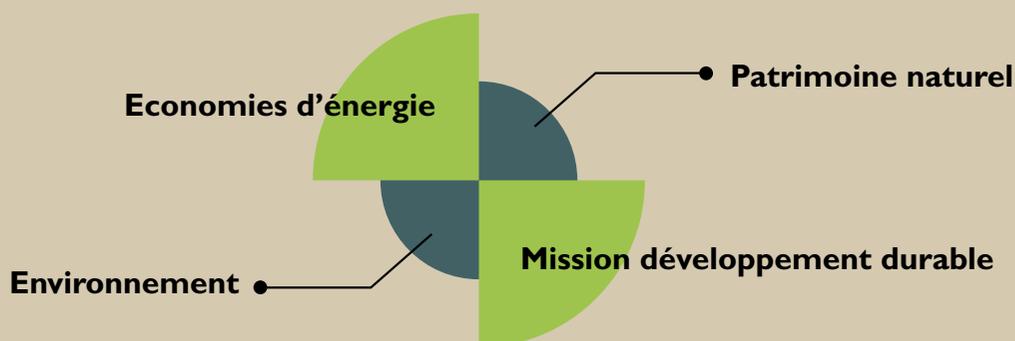
400 000 €

Budget alloué à la tarification solidaire des services municipaux (Il permet de compenser les bas tarifs de services comme la restauration scolaire appliqués aux familles à petit quotient familial)

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

1 434 300 €

pour le développement environnemental





Elsa Dussert malaxe la synthaxe

Jeune femme à la trentaine souriante, Elsa Dussert est à un tournant de sa vie. Entre la publication d'un recueil de poésie et une réorientation professionnelle, la Saint-Egrévoise met des mots sur ses maux et avance bille en tête.

“**M**oi ça sera en écrivant que j'aurais le cran de dire le navrant”, affirme en trois petits vers lapidaires Elsa Dussert dans la préface ciselée qu'elle offre aux lecteurs de son premier ouvrage “O ! Bonheur des maux”. Publié par la maison Edilivre en août dernier, le recueil brosse en 19 brefs textes poétiques, l'auto-portrait littéraire d'une jeune femme qui confie volontiers avoir une “certaine expérience de l'échec”. Des mots pour mettre

à mal les maux en somme. Et si les petits et grands échecs ont contribué à construire la jeune Saint-Egrévoise, celle-ci semble aujourd'hui décidée à avancer !

Epurer

“J'ai toujours écrit, à la fin mes études de lettres modernes à Stendhal et après avoir raté le Capès, j'ai essayé d'écrire des trucs plus longs que mes textes actuels. Je les ai soumis à ma mère qui est une lectrice très critique. Elle m'a dit que c'était trop long, trop lourd...” Aïe ! Il lui faut donc apprendre l'épure... C'est en visitant un couple d'amis à Barcelone, qu'Elsa Dussert va entreprendre ce travail et tailler ses textes pour aller à l'essentiel. Elle rencontre une autre jeune femme versée dans la photo et l'écriture. De ce télescopage naît un projet s'articulant autour de petits textes qu'elle produit en réponse aux clichés noir et blanc de sa co-créatrice. “Je m'initie au style bref et je développe une grosse utilisation de la ponctuation”, explique l'auteure

dont le projet littéraire transfrontalier finit par s'étioler...

Vacataire en lettres et assistante d'éducation depuis six ans au collège Barnave, la jeune femme vit sa vie post-estudiantine en cultivant son oisiveté, un véritable terreau pour son imagination. “L'écriture, c'est un peu douloureux. Mais je continue malgré tout à écrire beaucoup en m'écoutant moi-même en m'inspirant de ce qui m'entoure, des choses que j'avais sous les yeux, de mon mal être et de celui des collégiens que je côtoie tous les jours. J'utilise ce que je vois, ce que j'ai sous les yeux dans ma vie personnelle aussi bien que dans mon travail. J'ai décapé les mots pour leur redonner un sens”.

Dépouiller

Malaxant la syntaxe et pour accéder à son propre style dépouillé et qu'elle espère le plus personnel possible, Elsa Dussert met quatre ans à maturer des textes condensés à l'extrême. Paradoxalement, c'est donc un recueil de poésies que publie Elsa Dussert alors qu'à la base “la poésie, j'aime pas ça ! Ce n'est pas un choix. On en revient à ma mère qui au final m'a dit que les textes que je lui soumettais systématiquement sont de la poésie et, quand j'ai déposé le manuscrit

chez Edilivre, il a été classé dans la catégorie poésie”. Ainsi soit-il, Elsa Dussert est donc disponible au rayon poésie...

Des projets

Ne travaillant plus qu'à mi-temps au Collège Barnave, Elsa Dussert a aujourd'hui des projets plein la tête. “J'ai suivi une nouvelle formation en Français Langue Etrangère pour évoluer. Et je me suis installée en tant qu'auto-entrepreneur pour proposer des cours privés de soutien scolaire mais aussi différents services liés à l'écriture. Ça peut aller de la correction de courriers aux travaux d'écriture privés comme la rédaction de textes pour les mariages ou les enterrements. Je propose aussi des ateliers en entreprises pour des remises à niveau en orthographe...” confie la jeune femme qui reconnaît qu'elle devrait assurer la promotion de son livre, mais qui, par manque de confiance, laisse un peu les choses suivre leur cours... Et si aujourd'hui Elsa aborde la vie avec plus d'optimisme, celle-ci constate que “c'est différent d'écrire quand tout va bien. Bien sûr, je continue à écrire, à participer à des concours de nouvelles, mais c'est difficile à faire quand un projet a vu le jour. Il faut s'en détacher, passer à autre chose, ne pas se répéter et changer de thématique”. ■

Pratique

Il est possible de se procurer le recueil “O ! Bonheur des maux” en ligne sur le site www.edilivre.com. Pour suivre l'actualité de l'auteur celle-ci a également mis en place une page facebook.



Janvier

LYS

LA VENCE SCENE agenda

MARDI 13 JANVIER 20H30

Le Comte de Bouderbala

Porteur d'une vision de la société décalée et sans tabou. Grand pourfendeur de la bêtise humaine, basketteur professionnel de la NBA, professeur de langues étrangères mais aussi slameur, le Comte de Bouderbala affiche complet pour sa première visite à La Vence Scène.

VENDREDI 16 JANVIER 20H30

SIN MANERA en concert

Ils reviennent ! Les musiciens emmenés par Noël Frasca sont de retour pour plonger La Vence Scène dans un nécessaire bain de soleil ! Sin Manera est né d'un métissage "sans manières", et depuis 2003, le groupe saint-égrévois produit une musique festive et chaleureuse qui s'affranchit des clivages culturels. Melting pot, tourbillon vibrant, les mélodies des musiciens se parent d'accents sur lesquels souffle le vent du sud et où se mélangent différentes langues et leurs vastes influences musicales. Une musique décomplexée et assumée, une musique "ensoleillée" qui s'affranchit des clivages culturels sont au programme d'une soirée résolument festive !



A noter : pour l'occasion, leur dernier album est offert.

Réservations : reservasin@orange.fr

MARDI 20 JANVIER 19H

L'enfance de Mammame

Il n'y a pas d'âge pour se familiariser avec la danse contemporaine. La preuve en est faite avec ce spectacle produit par le Centre chorégraphique national de Grenoble soutenu par la MC2. Sur scène, neuf danseurs (ré)interprètent une des chorégraphies les plus importantes de Jean-Claude Gallotta et, pendant 45 minutes, donnent corps aux aventures des Mammames. Contée par le lutin Schiotto, l'histoire retrace les pérégrinations d'une bande de farfadets qui vit à l'intérieur du théâtre. Mais quand la chaude lumière



de leur projecteur-soleil disparaît, les Mammames doivent alors affronter le froid et s'en vont à la recherche de leur astre en dansant. Petite sœur de la pièce à succès, "Mammame", cette nouvelle version destinée au jeune public, s'enrichit de variations et de trouvailles gestuelles débridées.

En savoir plus : www.gallotta-danse.com

SAMEDI 24 JANVIER 2015 À 20H30

Le Mur...de l'équilibre

Pascal Rousseau présente sa nouvelle création, grand succès du off d' Avignon : "Le Mur... de l'équilibre" un spectacle de cirque musical poétique. L'occasion d'assister à la rencontre et à la confrontation avec un mur, symbole des obstacles de la vie. Tour à tour doux et combatif, vaincu et vainqueur, le héros, plutôt que de renoncer, va utiliser les éléments du mur pour trouver le moyen de le sublimer et de continuer sa route, sa quête d'équilibre. Métaphore du chemin intérieur à parcourir pour découvrir sa voie, "Le Mur...de l'équilibre" offre un spectacle étonnant, jalonné de danses, d'équilibres vertigineux et de numéros époustouffants. Tout au long de cette expérience circassienne, Pascal Rousseau, est accompagné par le musicien et chanteur, Eric Bono.

www.pascalrousseau.com

Du 30 JANVIER AU 1^{ER} FÉVRIER

Festiatre

Le festival de théâtre amateur orchestré par à Vence théâtre fête ses 18 printemps avec trois pièces données par trois troupes différentes. Voir aussi en page 19.

VENDREDI 6 FÉVRIER 20H30

Richard III

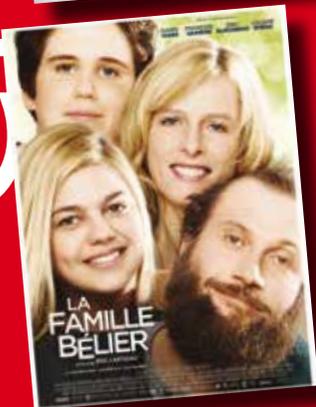
Le Théâtre du Risque/Compagnie la Troup'ment revisite avec passion l'une des œuvres les plus déroutantes de William Shakespeare. Une relecture condensée pour un pur concentré de théâtre.



Renseignements :
04 76 56 53 18

Billetterie : sur place ou www.lavencescene.saint-egreve.fr

web+



web+



Demandez le programme :

Il paraît toutes les trois semaines et est disponible dans de nombreux lieux, il est aussi consultable sur :

- ▶ www.lavencescene.saint-egreve.fr
- ▶ www.saint-egreve.fr
- ▶ www.allocine.fr

Tielor à l'Hôtel de Ville



Josette Jost a pris le patronyme de Zampieri lorsqu'elle s'est mariée mais est connue sous celui de Tielor qui est son nom de pinceau. Sa technique picturale surprenante qui mêle tissu, papier et écorce lui permet de créer des œuvres poétiques et graves à la fois dans lesquelles la femme souvent sublimée, irréelle et féérique dispute la vedette aux ciels des montagnes des Alpes. Un univers parfois abstrait à découvrir en mairie du 15 au 25 janvier à l'occasion d'une exposition consacrée à l'artiste. Un vernissage est prévu le 15 janvier à 18h30. ■

HAUT EN COULEURS : Culture et détente devient haut en couleurs, une association qui continue à proposer des activités et des cours autour du dessin, de la peinture et des arts graphiques en général



Chasse à l'Ours à Barnave

Du 13 janvier au 7 février la bibliothèque municipale devient la tanière de Petit Ours ! En effet, les locaux de Barnave accueillent l'univers ludique et fourmillant de détails de Benjamin Chaud, auteur-illustrateur de livres pour la jeunesse à l'occasion de l'exposition "A la recherche de Petit Ours". Mais où est passé Petit Ours ? Entre fausses pistes, clins d'œil et autres aventures palpitantes, il faudra avoir le regard affûté pour image après image, rassurer papa plantigrade sur le sort de son fiston. Né en 1975 dans un petit village

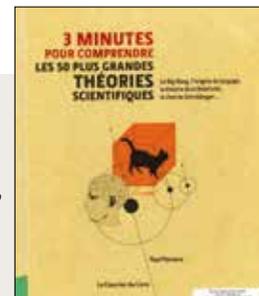
des Hautes-Alpes, après avoir perdu toutes ses chances de réussir un jour dans la compétition de ski, Benjamin Chaud part faire des études de dessin aux Arts appliqués de Paris puis aux Arts décoratifs de Strasbourg. "Depuis, je suis "auteur illustrateur jeunesse" c'est-à-dire que je dessine des éléphants de jardin et d'autres créatures sympathiques pour Bayard, Albin Michel, Actes Sud, Nathan (...) je travaille dans un atelier plein d'illustrateurs et d'illustratrices formidables et j'essaie d'apprendre le hongrois mais ce n'est pas de la tarte" déclare Benjamin Chaud

le temps de lire

Secteur ADULTE

Trois minutes pour comprendre les 50 plus grandes théories scientifiques, Paul Parsons, Le Courrier du Livre

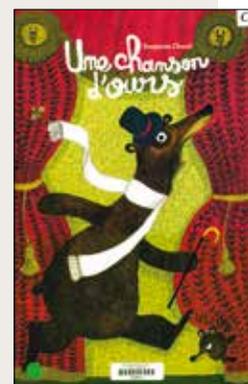
La collection "Trois minutes pour comprendre" permet à chacun de comprendre rapidement et avec clarté des idées qui, au premier abord, peuvent paraître insaisissables ! Ainsi, même les plus grandes théories scientifiques peuvent devenir un jeu d'enfant... Un livre à feuilleter sans limite d'âge, et sans modération.



Secteur JEUNESSE

Une chanson d'Ours de Benjamin Chaud aux éditions Hélicium

Au lieu d'aller hiberner sagement avec Papa ours, Petit ours ne trouve rien de plus amusant que de se lancer à la poursuite d'une abeille en quête d'un petit supplément de miel. Débute alors une course-poursuite entre ce petit gourmand et un papa affolé. Au milieu de la forêt, dans une foule pressée et finalement dans les rangs guindés de l'opéra, cette chevauchée prendra fin dans un tour de chant de grande volée ! L'univers de Benjamin Chaud est également à découvrir dans l'exposition "A la recherche de Petit Ours" présentée à la Bibliothèque Barnave du 13 janvier au 7 février 2015.



pour se présenter.

A noter, une séance animée "L'ours et le magicien" est programmée samedi 17 janvier à 15h La Vence Scène. Un temps festif avec lectures, ateliers,

découverte de l'exposition et goûter en musique est proposé aux enfants dès 3 ans le samedi 31 janvier à 15h.

En savoir + : 04 76 75 40 63

Festiatre fête sa majorité !

de janvier

MERCREDI 14 JANVIER

☞ **L'heure du conte** des tout-petits à la Bibliothèque Rochepleine. 10h30.

DIMANCHE 18 JANVIER

☞ **Volley-ball**, l'équipe N2 de l'USSE reçoit l'Arago de Sète à la Halle Jean Balestas. 15h.

MERCREDI 21 JANVIER

☞ **Au fil des pages** à la Bibliothèque Barnave. 18h30.

VENDREDI 23 JANVIER

☞ **Loto** de l'USSE handball à l'Espace Robert Fiat avec en premier prix une semaine de vacances en mobilhome dans le Sud. Ouverture des portes à 18h30.

DIMANCHE 25 JANVIER

☞ **Volley-Ball**, l'équipe N2 de l'USSE reçoit Avignon à la Halle Jean Balestas. 15h.



La Nuit de Valognes



Panique au Presbytère



Tailleur pour dames

Il fallait bien que cela arrive un jour. Né en 1996, Festiatre, le festival de théâtre amateur de Saint-Egrève fête cette année ses 18 printemps ! Et, en avance sur les saisons, il les célèbre en hiver du 30 janvier au premier février à La Vence Scène, bien évidemment. Organisée par l'association à Vence Théâtre, qui par ailleurs propose des formations et des spectacles tout au long de l'année, cette

nouvelle édition est une fois de plus l'occasion de découvrir trois spectacles sélectionnés en fonction des coups de cœur des artistes qui mettent un point d'honneur à ne pas s'enfermer dans une thématique ou un style de pièces. C'est ainsi qu'après "La Nuit de Valognes d'Eric-Emmanuel Schmitt" donnée par Les Rataffias de Moirans le vendredi 30 à 20h30, ce sera la Compagnie Acour de Jarrie qui

sèmera la "Panique au Presbytère" de Catherine Larnaudie le 31 janvier dès 20h30. Pour conclure, c'est le "Tailleur pour dames" de Georges Feydeau par le Théâtre de la Sereine (Saint Jean de Moirans) qui sera joué dimanche 1^{er} février à 15h30. A noter : avant chaque pièce, les comédiens de A Vence Théâtre proposeront un lever de rideau original. ■

JOUER LOCAL : à Vence Théâtre est membre fondateur de THEAC38, un réseau de compagnies et de programmateurs de théâtre en Rhône-Alpes

14^e tournoi de l'USSE Judo



Dimanche 11 janvier 2015, la section judo de l'USSE organise son désormais traditionnel tournoi. Plus de 300 judokas sont attendus tout au long de la journée, des mini-poussins jusqu'aux cadets, et qui vont s'affronter lors des combats organisés de 8h30 à 15h à la Halle Jean Balestas. Et parce que le judo est un sport convivial, un petit buffet est même proposé sur place. ■

SKI DE PISTE : les dimanches en janvier, l'USSE ski de piste organise des sorties à Valloire Valmenier, Megève, aux 7 Laux, au Collet d'Allevard, aux Contamines et à La Cluzaz début février. Inscriptions le jeudi précédent au foyer de la Halle J. Balestas de 20h30 à 21h30

SOS Secours Populaire

Plutôt habitués à venir en aide aux autres, cette fois-ci c'est l'antenne saint-égrévoise qui a besoin d'un coup de pouce. En effet, se retrouvant en manque de stockage supplémentaire pour conserver les vêtements et autres biens récoltés en vue de les revendre, l'association cherche à s'en faire prêter un nouveau. Un garage ou un local de ce type ferait parfaitement l'affaire du moment qu'il soit fermé et facile d'accès pour les bénévoles. Les personnes souhaitant être solidaires avec l'association peuvent la contacter au 06 82 37 85 62.

Capoeira

L'Association Familiale propose des ateliers Capoeira, les mercredis de 16h à 17h30 pour les 6/12 ans et les samedis de 9h à 10h pour les 3/12 ans accompagnés de leurs parents. Ces séances qui combinent le chant, la danse et les percussions avec le combat sont animées par Bananeira de Abada Capoeira. Une séance est offerte pour toute inscription au trimestre à venir. Contact : 04 76 75 27 57. ■



ACCUEIL MAIRIE

36, av du Général de Gaulle **04 76 56 53 00**
Lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15 (fermeture des portes de l'Hôtel de Ville et accueil standard jusqu'à 18h30 sauf le vendredi fermeture à 17h15). Jeudi : de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 19h30 (horaires élargis le soir jusqu'à 19h30 pour l'Etat Civil, l'Urbanisme, le Scolaire, la Culture, le Cabinet du Maire et la Régie Municipale de l'eau et après prise de rendez-vous préalable)

Formalités administratives : **04 76 56 53 01**
Lundi, mardi, mercredi, vendredi 8h30-12h15 et 13h30-17h15 et le jeudi 8h30-12h15 et 13h30-19h30

CCAS : **04 76 56 53 47**
lundi, mardi, vendredi 13h30-17h15 - mercredi et jeudi 8h30-12h15. Action sociale et logement sur RDV. Personnes Agées permanence lundi après-midi et jeudi matin ou sur RDV

Permanence des élus : **04 76 56 53 41**
Cabinet du Maire :
Catherine Kamowski, sur RDV
Pierre Ribeaud, Conseiller général, sur RDV : **04 76 00 37 22**
François Brottes, député : **04 76 92 18 96**
77 place de la Mairie - 38660 La Terrasse. RDV le 1^{er} vendredi de chaque mois 14h30-16h30 en mairie.

Archives municipales : **04 76 56 53 04**

PERMANENCES

CARSAT assistante de service social : **04 76 46 11 44**
sur rendez-vous le mardi de 8h30 à 11h30.

Conseil en énergie : **04 76 56 53 03**
sur RDV un lundi par mois de 14h à 17h

Architecte : Sur RDV en mairie **04 76 56 53 17**

Ecrivains Publics : 2^e et 4^e mardi du mois, 9h-11h.
Sécurité Sociale : en mairie les mercredis 14h-16h

Aide aux victimes : **04 76 75 30 93**
Sandrine Sougey, chaque mercredi de 9h à 12h à la Gendarmerie de Saint-Egrève sur rendez-vous

Permanence Juridique : un jeudi par mois de 17h à 19h30 et un mercredi par mois de 16h à 18h30 sur rendez-vous

Médiation : Edouard Tournier, conciliateur de Justice **04 76 56 53 00**
les 1^{er} jeudis du mois, 14h-17h sur RDV en mairie

Point Ecoute Intercommunal : **06 37 48 59 93**
Permanence d'écoute psychologique sur rendez-vous le vendredi de 9h à 13h, à la Maison des associations, 1 rue Casimir Brenier. Mercredi de 14h à 18h à la Maison de l'enfance et de la famille, 2919 rue du petit lac, Saint-Martin le Vinoux.

Centre de planification et d'éducation familiale : **04 76 75 33 04**
2 rue du 19 mars 1962.
Mardi de 13h à 19h, mercredi de 13h à 17h, jeudi de 13h à 17h30, vendredi de 14h à 18h ou sur rendez-vous en dehors de ces horaires.

SÉCURITÉ-URGENCES

Police Municipale : **06 82 84 65 62**
Gendarmerie : 12 rue des Peupliers **17** ou **04 76 75 30 93**
Centre antipoisons Lyon : **04 72 11 69 11**
Centre de secours : 2, rue de Planfay **04 76 27 99 10**
Secours en montagne, Isère : **112**
Urgence dépannage gaz naturel : **0800 47 33 33**
Urgence dépannage électricité : **09 72 67 50 38**

SANTÉ

Allosécu : **0820 900 900**
SIDA Info Services (n°vert) : **0800 840 800**
Ambulance VSL : **04 76 75 34 04**
Cliniques Vétérinaires
du Néron (Dr Moriceau et Moutard) : **04 76 04 84 69**
de Fiancéy (Dr Eckert) : **04 76 75 32 84**

SERVICES

Radio Taxi banlieue : **04 76 54 17 18**

SERVICES PUBLICS

Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Néron **04 76 13 18 05** (MEEN) 4 av Général de Gaulle. Permanence accueil information et orientation, ateliers de recherche d'emploi. Mission Locale, Point Information Jeunesse. Lundi de 14h à 17h30 ; mardi, mercredi, jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 ; vendredi de 8h à 12h30.

La Poste : 63, av. du Général de Gaulle **3631**
Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h, jeudi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h et le samedi de 9h à 12h.

SNCF Saint-Egrève : 1, rue des Bonnais **3635**
Du lundi au vendredi, 10h-13h et 14h-18h.

Trésorerie Principale : **04 76 75 32 79**

GRDF raccordement : **09 69 36 35 34**

EDF raccordement : **0810 14 46 84**

La Métro : **04 76 59 59 59**

Régie Assainissement : **04 76 59 58 17**

Collecte des ordures ménagères : **0800 500 027**

Déchèterie : 45, rue du Pont Noir **0800 500 027**

Du lundi au samedi, 9h-11h45 et 14h-17h45.

Régie municipale des eaux : **04 76 56 53 20**

PHARMACIES DE GARDE

Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h, et tous les soirs (sauf le dimanche) de 19h à 20h. En dehors de ces heures, pour les urgences, serveur vocal : 3915

Du 03/01 au 09/01/15 : pharmacie Casadella **04 76 75 24 84**

61 bis avenue du Général de Gaulle

Du 10/01 au 16/01/15 : pharmacie de La Monta **04 76 75 60 69**

Place Pompée

Du 17/01 au 23/01/15 : pharmacie du Fontanil **04 76 75 51 48**

rue du Moulin, Le Fontanil

Du 24/01 au 30/01/15 : pharmacie de Prédieu **04 76 75 31 67**

1 rue du Drac (garde jusqu'à 19h)

Du 31/01 au 06/02/15 : pharmacie Chalier **04 76 75 43 42**

Domaine Barnave

Du 07/02 au 13/02/15 : pharmacie La Pinéa **04 76 75 43 33**

Centre Commercial "La Pinéa"

Yves Lorinquier
IMMOBILIER

À SAINT-ÉGRÈVE : LA RÉFÉRENCE LOCALE DE L'IMMOBILIER

Vendu par l'agence

ST-EGREVE

Vendu par l'agence

ST-EGREVE

Vendu par l'agence

FONTANIL

Vendu par l'agence

ST-EGREVE

Nos meilleurs vœux de Bonheur, Santé et Réussite vous accompagnent pour qu'en 2015 tous vos projets puissent se réaliser.

Consultez-nous. Nos estimations sont gratuites.

Toutes nos offres sur www.lorinquier.com -Tél. 04.38.02.03.00

Julien MOURIER

Espaces Verts

DEVIS GRATUIT

Entretien Espaces Verts -Elagage
Taille de haies - Débroussaillage -Tonte

Tél: 06 70 86 92 05

imprimerie Eaux-Claires

A l'imprimerie des Eaux-Claires, on imprime bien sûr mais en plus, on cultive... un état d'esprit !

4, rue Emile Zola • Z.A. du Rondeau • 38130 ECHIROLLES
Tél. 04 76 09 34 14 • Fax 04 76 40 31 78
eauxclaires.imprimerie@wanadoo.fr

Groupe

Priorité Saint-Egrève

La Métropolisation est en marche !

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite une très bonne année en vous assurant une nouvelle fois de notre engagement total pour faire avec vous de Saint-Egrève une ville où il fait toujours bon vivre !

La nouveauté de ce début d'année 2015 est la transformation de la Métro en Métropole. Ce sera un passage en douceur : rien n'a fondamentalement changé le 1^{er} janvier à 0 heures ! Les compétences ont bien été transférées automatiquement (c'est la loi) à la Métropole mais, comme Catherine Kamowski l'avait proposé, elles continuent à être exercées sur le terrain par les personnels, jusque-là agents de la Ville de Saint-Egrève, qui restent à Saint-Egrève et dont les salaires seront intégralement refacturés à la Métropole. C'est d'ailleurs le cas également dans les 48 autres communes de notre agglomération. Pour 2015, nous pouvons donc être assurés de pouvoir continuer à assurer la qualité de service que les Saint-Egrévois connaissent et apprécient. L'enjeu pour nous sera la place des communes, donc de Saint-Egrève, dans ce nouveau grand ensemble. Ce sera même le sens de l'action de nos 3 conseillers métropolitains, Catherine Kamowski, Catherine Haddad et Daniel Boisset. La commune est l'aire de la proximité métropolitaine par excellence. Les élus communaux en sont les agents et les garants car qui mieux qu'eux ont la connaissance du terrain et des habitants ? Qui mieux qu'eux connaissent les particularités locales ? Qui plus qu'eux ont reçu la légitimité de parler en votre nom ? Les élus de Saint-Egrève sont les plus capables de faire remonter vos préoccupations relatives aux compétences exercées par la Métropole. La proximité à Saint-Egrève, nous connaissons et nous la mettons en œuvre : nous connaissons notre ville, nous connaissons ses habitants, nous connaissons leurs besoins et leurs préoccupations. Nous sommes évidemment favorables à la Métropole mais nous sommes contre l'uniformisation. Nous ne voulons pas d'une Métropole qui nivelle, nous voulons d'une Métropole qui excelle et qui respecte les communes.

Nous, c'est PSE, Priorité Saint-Egrève !

Pascal de FILIPPIS, Président du Groupe Priorité Saint-Egrève

Groupe

Saint-Egrève Autrement



F CHARAVIN, JM PUECH et H BELRHALI (PS)
hassan.belrhali.ps@gmail.com

Groupe

Ecologie, Solidarité, Citoyenneté

Saint-Egrève : combien de nationalités ?

Au moins 46. Etonnant, non ?

Les Européens sont les plus nombreux, notamment depuis les accords de Schengen (1985) et la libre circulation des travailleurs en Europe.

Originaires d'Afrique, du Moyen-Orient, d'Asie ou d'Amérique latine, ils vivent parmi nous depuis des années ou quelques mois. Venus pour des raisons multiples, ceux qui ont fui la guerre y apprécient la paix et tous s'insèrent dans notre société, en en apprenant la langue et les usages.

Chercheurs, étudiants, médecins, aides à domicile, ils habitent ici et apportent leurs compétences et leurs richesses humaines et culturelles.

L'Europe est en crise, les inégalités s'accroissent, le chômage augmente, et pourtant, elle continue d'attirer de plus en plus de migrants : migrations économiques, migrations climatiques, migrations dues aux guerres... Faire le choix de l'immigration est pour beaucoup une question de survie, même si les conditions pour arriver en Europe sont si difficiles que des milliers de personnes meurent chaque année en tentant de passer les frontières.

Les chiffres le prouvent, la France accueille de moins en moins d'immigrés : 4 fois moins que dans les années 60 et bien moins que la Suède, la Norvège, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Grande-Bretagne et même la Suisse, en proportion du nombre d'habitants. Seuls quelques milliers de Syriens ont été accueillis en France, contre 72 000 en Allemagne et plus de 1,2 million au Liban qui a pourtant bien peu de ressources ! "Les politiques migratoires devraient être une priorité pour les pays de l'OCDE, et les politiques d'intégration considérées comme le meilleur investissement possible en terme de croissance économique, de cohésion sociale et de bien-être", a déclaré M. Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, le 1^{er} décembre 2014.

Que peut-on faire de plus à St Egrève pour accueillir ces nouveaux migrants ? D'abord créer des occasions de rencontres et d'échanges : des repas partagés, des concerts, des échanges de services sans argent (par exemple dans une accorderie), etc.

Laurent AMADIEU, Brigitte RUEF, Tania BUSTOS
groupe.eco.sol@orange.fr

Groupe

Pour une gauche authentique à Saint-Egrève

Résister et construire en 2015 !

Pour cette nouvelle année je veux vous présenter mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite pour vos projets individuels et collectifs. Les décisions de ceux qui nous gouvernent et s'entêtent avec les politiques d'austérité, n'augurent pas de lendemains enchantés qui seraient placés sous le signe du progrès économique et social, du renouveau pour le bien-être humain. Même les collectivités locales vont avoir à gérer une baisse sans précédent des dotations de l'état.

Faut-il pour autant se résigner ? Je ne le pense pas.

Rien n'est fatal, tout dépend de l'intervention des femmes et des hommes. A la résignation opposons la résistance à tout ce qui va dans le sens de la régression et proposons la construction d'une politique fondée sur des valeurs humaines, de paix, de justice, d'égalité, de fraternité. Le changement au quotidien comme au niveau de la République ou de l'Europe est à portée de main si nous l'édifions dans l'unité et l'action. Oui, nous allons résister car la preuve est faite qu'on ne sort pas de la crise de la spéculation financière en s'attaquant au pouvoir d'achat des familles ! Nous allons résister car on ne soigne pas la dette sans s'attaquer aux pratiques usuraires des banques ! Nous allons résister car réduire la dépense publique, c'est réduire les droits des individus et c'est tuer l'investissement donc l'emploi ! Pour sortir de la crise c'est vous qui êtes compétents : prenez la parole ! "Ceux qui vivent sont ceux qui luttent" a si bien écrit Victor Hugo. Dans ce territoire de résistance populaire l'écho de ces mots ne peut être qu'entendu.

Modestement mais avec détermination j'entends avec vous, Saint-Egrévoises et Saint-Egrévois, poursuivre en 2015 mon engagement en faveur d'une vie meilleure pour toutes et tous. Si notre terre est abimée par la surexploitation des êtres humains et des ressources naturelles, elle a aussi de formidables atouts : l'intelligence, la fraternité, l'esprit de résistance de celles et ceux qui l'habitent.

Sylvie GUINAND, Front de Gauche-PCF
<https://gaucheauthentiquetestegreve.wordpress.com>